ACCOMPAGNEMENT A LA VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE (VAE)





Objectifs

Accompagner le ou la candidat.e dans sa démarche VAE.Aider le ou la candidat.e à construire son dossier de validation VAE (Livret 2).Se préparer à l'entretien avec le jury VAE

Contenus

Atelier méthodologique : expliciter le livret 2, analyser l'expérience acquise au regard des exigences du référentiel du diplôme visé, s'approprier une méthode de description des activités. Entretien expert : identifier et aider au choix des activités à décrire et valoriser dans le livret 2. Rechercher des éléments faisant la «preuve» des acquis Suivi individuel : conseils rédactionnels Atelier de préparation de l'entretien avec le jury VAE

Pré-requis

Avoir une décision de recevabilité positive pour le diplôme visé. Justifier d'au moins 1 an ou 1 607 h d'expérience en rapport direct avec la certification visée ATTENTION : Réforme de la VAE en cours, la démarche est différente selon le diplôme visé et le statut du candidat : https://vae.gouv.fr/

Modalités et délais d'accès à la formation

Prendre RV avec la Conseillère en Formation pour établir une proposition personnalisée. Entrée après validation du financement

Public concerne

Tout public, Salariés, Demandeurs d'emploi, Public spécifique

Accessible aux personnes handicapées

Durée

• Nombre d'heures au total : 16h à 24h, possibilité d'aménager le parcours du candidat en fonction de son profil.h

Dates

Du 02/01/2024 au 31/12/2024 à Brassac les mines

Méthodes pédagogiques

Ateliers collectifs et entretiens individuels. Un coaching et un soutien tout au long de la démarche VAE, possibilité de réaliser des stages er fonction du profil du candidat

Modalités d'évaluation

Entretien avec le jury VAE

Validation

Possibilité de valider un ou des blocs de compétences Attestation de fin d'accompagnement

Modalité de financement

- Financement individuelCPF
- Projet de Transition professionnelle
- Plan de développement des compétences
- Financement Pôle Emploi

Tarif

75 € tarif personnalisable en fonction du statut du candidat Complément sur le tarif : personnalisable en fonction du statut du candidat

Résultatisi

Pas de taux récent disponible

Débouchés et poursuites d'études

Bénéfices professionnels de la VAE :

- être reconnu dans son métier
- sécuriser son parcours professionnel
- faciliter sa mobilité professionnelle engager une évolution professionnelle

Informations sur les débouchés et les métiers

Information(s) diverse(s)

Plus d'informations : https://vae.education.gouv.fr/academie/6

Retrouvez-nous sur MonCompteFormation

Formation réalisée par GRETA Auvergne

Laëtitia DAUPEUX 04 73 26 35 06 greta-auvergne@ac-clermont.fr



Égalité

Fraternité

